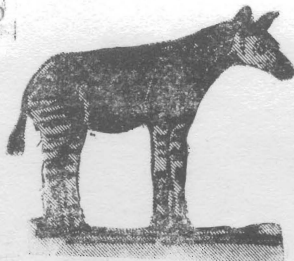


DIRECTION GENERALE

B. P. 4019
Tél. 59289

KINSHASA II



Kinshasa, le 12 mars 1970.

5, Av. Dreypondt

N° 0308 /ICNC/DG/70.

V. Réf. :

Annexe :

Objet :

**A Monsieur le Représentant Résident
des Nations Unies
KINSHASA**

Monsieur le Représentant Résident,

Vous avez bien voulu me recevoir, en son temps, au sujet de la collaboration de Monsieur Pierret.

Le Président de la République, dans une lettre datant du mois d'août 1969, avait exprimé le désir d'obtenir sa collaboration au Congo.

Il s'agit d'un expert de la F.A.O., temporairement détaché en Tanzanie et désigné ultérieurement pour le Cameroun. En ce qui concerne notre Institution, nous serions extrêmement heureux de nous adjoindre sa collaboration technique, car il s'agit d'un expert de réputation internationale et qui a une connaissance remarquable des problèmes techniques de la Conservation au Congo.

J'émetts donc un avis extrêmement favorable à son détachement auprès de notre Institution, où il pourrait rendre de grands services dans les domaines techniques de Conservation.

Je me permets de vous signaler que je suis absent de Kinshasa jusque la mi-avril, et que je quitte la Capitale de la République Démocratique du Congo -pour le Kivu- ce samedi.

Si vous le souhaitez, vous pourrez me téléphoner ce jour ou vendredi à ce sujet (Tél. 59.289)

Veillez agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'assurance de ma considération très distinguée.

LE DIRECTEUR GENERAL.

INGALEFIMI